



## **OBSERVATOIRE DE LA PARITE ET DE L'EGALITE FEMMES-HOMMES DU GROUPE BRL**

Consciente des enjeux essentiels liés à la parité, la direction de BRL décide de renforcer le dispositif d'accès à l'égalité Femmes-Hommes en mettant en place un observatoire dédié au sein du Groupe.

Cet observatoire complète les plans d'actions égalité Femmes-Hommes élaborés dans le respect des dispositions réglementaires sous la responsabilité des directions des sociétés et du DRHS, en concertation avec les instances de représentation du personnel. L'observatoire rendra compte à la direction du Groupe avec un bilan annuel de son action.

### **Objectifs :**

- ⇒ Formuler à la direction du Groupe des propositions d'amélioration de la situation comparée
- ⇒ Renseigner la Direction du Groupe sur les situations observées ou portées à connaissance
- ⇒ Participer au positionnement de BRL dans la promotion de l'égalité des droits et à sa représentation dans les associations et institutions intervenants dans le domaine de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes

### **Cadre d'intervention :**

Pour atteindre ces objectifs, l'Observatoire mettra en œuvre notamment les actions suivantes :

- ⇒ Identifier les bonnes pratiques dans le groupe et les conditions permettant leur diffusion
- ⇒ Identifier les freins éventuels à la parité et les actions d'amélioration envisageables
- ⇒ Recenser les démarches développées dans d'autres entreprises ou domaines d'activités pour en dégager des axes de progrès pour le Groupe
- ⇒ Proposer des dispositifs d'évaluation de la situation comparée et des plans d'actions en faveur de l'égalité
- ⇒ Participer aux manifestations sur l'égalité professionnelle pour en dégager des propositions

### **Animation de l'observatoire :**

Anne-Emmanuelle ROUSSEAU

### **Coordination de l'observatoire :**

Le comité de direction du Groupe

### **Installation de l'observatoire :**

Décision du Comité de Direction du Groupe BRL du 27 février 2012

**Jean-François BLANCHET**  
*Directeur Général*